



Information

Le 20 avril 2017

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Conformément aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, auquel le conseil d'administration de la société a choisi de se référer, Aéroports de Paris rend publics les éléments de rémunération de Monsieur Augustin de ROMANET, Président -directeur général et de Monsieur Patrick JEANTET, Directeur Général Délégué. Ces rémunérations ont été arrêtées par le conseil d'administration et approuvées par le Ministre chargé de l'économie dans le cadre de l'article 3 du décret n°53-707 du 9 août 1953 modifié. Elles feront l'objet d'un vote de l'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2017.

Rémunération fixe et variable¹ au titre de l'exercice 2016 du Président - directeur général

Le montant brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2016 s'élève à 350 000 €.

Le montant brut de la rémunération variable au titre de l'exercice 2016¹, arrêté par le conseil d'administration du 22 février 2017, s'élève à 95 500 €.

La rémunération totale (fixe + variable + avantages) au titre de l'exercice 2016 s'élève à 450 473 €.

Rémunérations fixe et variable¹ au titre de l'exercice 2016 du Directeur Général Délégué pour la période du 1^{er} janvier au 25 mai

Le montant brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2016 s'élève à 132 000 €.

Le montant brut de la rémunération variable au titre de l'exercice 2016¹, arrêté par le conseil d'administration du 22 février 2017, s'élève à 34 600 €.

La rémunération totale (fixe + variable + avantages) au titre de l'exercice 2016 s'élève à 168 215 €.

Les montants versés au titre de 2016 ont été déterminés prorata temporis compte tenu de la fin du mandat par démission de M. Jeantet le 25 mai 2016. Ce départ ne faisant pas suite à une révocation liée à un changement de stratégie ou à un changement de contrôle, aucune indemnité de départ ne lui est due ni ne lui a été versée. Il n'a perçu aucune indemnité de concurrence ni de toute autre nature.

¹ Rémunération versée en 2017



Information

Rémunérations fixe et variable 2017 du Président - directeur général

Le montant annuel brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2017 a été fixé par le conseil d'administration, lors de sa séance en date du 14 décembre 2016, sans changement, à 350 000 €.

Au titre de 2017, la rémunération variable brute maximum du Président - directeur général est fixée à 100 000 euros. Elle est fondée sur :

1) Trois objectifs quantitatifs :

- Montant de l'EBITDA Groupe (poids = 25%)
- ROCE Groupe (poids = 15%)
- Taux de satisfaction au départ des passagers (poids = 15%)

2) Trois objectifs qualitatifs :

- Politique d'attractivité et d'accueil d'Aéroports de Paris en faveur des compagnies aériennes et des passagers, notamment projet CDG Express (poids = 15%)
- Responsabilité sociétale d'entreprise, incluant mobilisation managériale et sécurité des collaborateurs (poids = 15%)
- Stratégie et pilotage des filiales et participations (poids = 15%)

L'atteinte de chacun de ces objectifs sera appréciée par le conseil d'administration. La pondération de chaque objectif détermine la fraction de part variable qui lui est associée.

Le Président-directeur général bénéficie d'un véhicule de fonction, du contrat de prévoyance ainsi que de la police individuelle accidents des salariés d'Aéroports de Paris.

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place par la société au profit du Président-directeur général. Il ne bénéficie pas d'un régime de retraite supplémentaire.

Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2016, Paris Aéroport a accueilli plus de 97 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 42 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale Aéroports de Paris Management. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 947 millions d'euros et le résultat net à 435 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France – 93290 Tremblay en France.
RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr